

DEPARTEMENT  
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté de  
Communes MARANA GOLO  
2024/89**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>37</b>	<b>37</b>	<b>24</b>

<b>Date de la convocation</b>
<b>17/06/2024</b>

<b>Date d'affichage</b>

<b>Objet de la Délibération</b>
---------------------------------

L’an deux mil vingt-quatre, le mardi 25 juin à 10 heures 00 le conseil communautaire légalement convoqué s’est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

**Étaient Présents (19) :** Paule ALBERTINI - Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELLICELLI - Joseph GALLETI – Jean Charles GIABICONI - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI – Christophe GRAZIANI – Ange LAMBERTI –Jean François MATTEI - Jean Marc MATTEI – Angèle NERI - José OLIVA – Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI – Jeanne Baptiste SAVELLI - Charlotte VITTORI

**Pouvoirs (5) :** Muriel BELTRAN donne pouvoir à Marjorie PINDUCCI - Maryline MASSONI donne pouvoir à Jean-Charles GIABICONI - François MONTI donne pouvoir à Joseph GALLETI - Frédéric RAO Donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO - Charlotte TERRIGHI donne pouvoir à Jean DOMINICI-

**Absents (13) :** - Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Dominique BENIGNI – Christelle CRUCIANI - Patrick EIDEL-GUIDICELLI – Maria GAROBY - Charles MARCELLI - Augustine MARIOTTI - Alain MAZZONI - Anne-Marie NATALI - Pierre NATALI - Gabriel PASQUALI – Jean Pierre VALDRIGHI –

**Objet de la délibération : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D’EXPLOITATION DES REGIES EAU & ASSAINISSEMENT**

Monsieur Jean Marc MATTEI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu’il a acceptées

- Vu le code général des collectivités territoriales,

Les membres des conseils d’exploitation sont désignés par le conseil communautaire sur proposition de l’EPCI. Leur nombre ne peut être inférieur à trois et les élus du conseil communautaire doivent détenir la majorité des sièges. Les membres du conseil sont soumis à un régime d’indomptabilité des fonctions.

Ainsi ils ne peuvent :

- 1- Prendre ou conserver un intérêt dans des entreprises en rapport avec la régie
- 2- Occuper une fonction dans ces entreprises
- 3- Assurer une prestation pour ces entreprises
- 4- Prêter leur concours à titre onéreux à la régie

Un même conseil d’exploitation peut être chargé de l’administration de plusieurs régies.

Les statuts définissent les catégories de personnes parmi lesquelles sont choisis les membres du conseil d’exploitation qui n’appartiennent pas au conseil communautaire.

Acte rendu exécutoire, Après dépôt en Préfecture
<b>LE :</b> <input type="text"/>
Et publication ou notification
<b>DU :</b> <input type="text"/>

.../...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
<input type="text" value="02B-200036499-20240625-2024-89-DE"/>
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : <input type="text" value="03/07/2024"/>

Le nombre de membres du conseil d'exploitation des régies eau et assainissement de la Communauté de Communes de Marana Golo avait été fixé à 12 repartis comme suit (article 5 des statuts approuvés) : 10 membres du conseil communautaire et 2 membres désignés parmi les usagers de ces régies.

Le président propose de nommer les 12 membres suivants

1- 10 Membres titulaires du Conseil Communautaire :

Alain MAZZONI
Anne-Marie NATALI
Bernard GRAZIANI
Charlotte TERRIGHI
Christophe GRAZIANI
Fortuné FELICELLI
Jérôme CAPPELLARO
Jean-François MATTEI
Jean-Marc MATTEI
Joseph GALLETTI

2- 2 personnes issues des usagers du territoire communautaire :

Catherine PERI de la Commune de Biguglia
Jennifer MARCHI de la Commune de Borgo

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré,**

- Procède à la désignation des membres du conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement suivants :

1- 10 Membres titulaires du Conseil Communautaire :

Alain MAZZONI
Anne-Marie NATALI
Bernard GRAZIANI
Charlotte TERRIGHI
Christophe GRAZIANI
Fortuné FELICELLI
Jérôme CAPPELLARO
Jean-François MATTEI
Jean-Marc MATTEI
Joseph GALLETTI

2- 2 personnes issues des usagers du territoire communautaire :

Catherine PERI de la Commune de Biguglia
Jennifer MARCHI de la Commune de Borgo

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

**Le Président**  
**Jean DOMINICI**